

■ Les médecins sont en grève pour les fêtes ■ En Charente, 80 sont réquisitionnés ■ Un mouvement diversement suivi ■ Pour les patients, c'est au petit bonheur la chance ■ Au centre 15, ça finit par coïncider.

Grève des médecins: la loterie

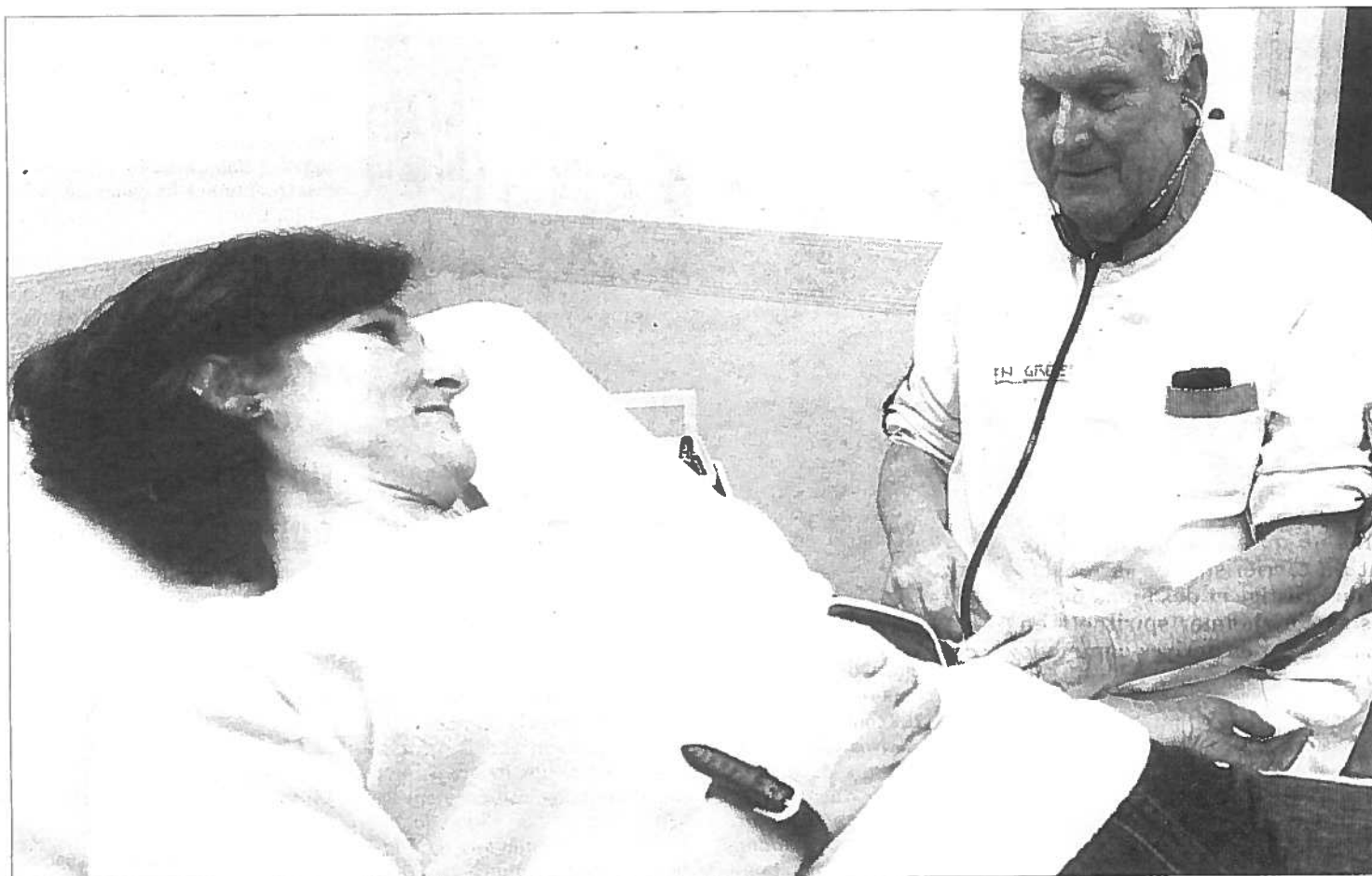
Jean-François BARRÉ
jf.barre@charentelibre.fr

C'est le doyen des médecins généralistes de Charente et il a reçu ses patients d'hier avec une étiquette de gréviste sur la blouse blanche du docteur. À Saint-Amant-de-Boixe, Jean-Pascal Willaumez ne fait pas grève pour lui, «*mais pour les plus jeunes, préoccupé par la relève, par la permanence des soins*». Aujourd'hui, son cabinet sera fermé, jusqu'au début de l'année. «*Ce sont les patients, qui devraient faire grève*», lance le médecin.

Les patients, eux, ont joué hier à la roulette toute la journée, pour souvent atterrir, en désespoir de cause, chez les régulateurs du centre 15 (lire ci-dessous).

”

Ce sont les patients, qui devraient faire grève.



L'inscription est discrète mais le médecin est en grève. Les patients vont devoir chercher pour trouver un généraliste pendant les fêtes.

Photos Majid Bouzzit.

Impossible d'estimer le nombre de médecins grévistes, dans le département, pour un mouvement qui devrait s'étendre jusqu'au 3 janvier.

«*Nombreux, et autant de généralistes que de spécialistes*», affirme Pierre-Philippe Brunet, président en Charente de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), fers de lance de la contestation. Ceux qui veulent conserver «*la liberté de notre organisation*», qui refusent la mainmise de l'administration que symbolise le tiers payant obligatoire, source papperasse et de tracasseries. Plus rares dans les rangs du moins «*libéral*» MG16. «*La plupart de nos cabinets sont ouverts*», indique Jean-Louis Leves-

que, le président charentais qui ne se «*retrouve pas trop dans cette grève*» trop axée sur les rémunérations, sur le tiers payant obligatoire.

Le chiffon rouge

«*On aurait pu le négocier sans en faire un chiffon rouge*», estime, à Montbron, son vice-président Noël Martin. Ils en font une question «*d'éthique et de philosophie*», souligne Jean-Louis Leves-

que. Mais les médecins de Charente, peu syndiqués, n'ont que rarement fait part de leurs intentions. Nous incitons les patients à appeler leur médecin traitant», signale l'Agence régionale de santé, à Poi-

tiers. Au meilleur des cas, un message renvoie vers un confrère. Ou vers le 15 «*qui n'est pas seulement un numéro d'urgence*», souligne l'agence. «*Ils sont aussi organisés pour cela*».

La préfecture a pris ses dispositions. «*Nous avons réquisitionné quatre-vingts médecins sur l'ensemble de la période, pour assurer la permanence des soins*», rassure Jérôme Séguy, le directeur de cabinet du préfet. «*Le choix s'est fait en fonction du tableau de garde établi avec l'ARS. Ce n'est guère plus compliqué qu'une garde normale*», assure-t-il.

Le mouvement tombe cependant au pire moment. Les cabinets sont déjà bondés alors que s'annoncent gastro, rhino et grippe. À

Ruelle, la maison médicale est au complet. «*On a assumé nos patients*, dit le Dr José Gomes. *Les autres, on les renvoie sur leur médecin traitant*». C'est ce que font aussi ceux qui ne sont pas en grève mais «*solidaires*» et qui, à ce titre, ne prennent pas d'autres clients que les leurs. Un casse-tête.

Dans la journée d'hier, c'est le Centre 15 qui a, empiriquement, dessiné la carte de la grève en Charente. Compliquée à Angoulême et Cognac. Plus tranquille sur le sud, le nord et le Confolentais.

Le mouvement devrait durer jusqu'au 4 janvier. Ensuite, les praticiens des cliniques privées devraient prendre le relais.

Un «grand pas» pour les urgentistes

Mohamed Ettahiri, urgentiste à l'hôpital de Cognac, a pris comme une bonne nouvelle la circulaire de la ministre de la Santé, Marisol Touraine, transmise à l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF) mardi soir. Elle y envisage de payer en heures supplémentaires le temps travaillé entre les 39 heures légales et les 48 heures maximum pour les urgentistes. «*C'est mon combat depuis plusieurs années*», rappelle le médecin, en conflit avec la direction de l'hôpital qui lui a ponctionné plus de 5 000 euros de «*trop-perçu*». L'urgentiste et six de ses collègues cognaçais ont porté l'affaire devant le tribunal administratif, en considérant que 48 heures, c'est le temps de travail maxi, «*pas moyen*». La cour d'appel est actuellement penchée sur le sujet, mais pour Mohamed Ettahiri, c'est «*déjà un grand pas*». Certes, «*la circulaire est encore floue. Il reste à définir quelle est la durée de travail des médecins. Mais elle reconnaît les 39 heures. Au-delà, il faudra voir.*» Mais les urgentistes ont noté l'avancée. «*C'est déjà une reconnaissance. Cela ouvre la voie à de nouvelles négociations.*» Chez les urgentistes, le débat est déjà ancien. «*Déjà en 2008, un protocole d'accord, dans le cadre de la permanence des soins, prévoyait de prendre en compte le temps de travail au-delà de 39 heures. Il n'a jamais été appliqué.*» Au Samu, à Angoulême, où l'AMUF est peu représentée les médecins n'ont même pas eu à se prononcer sur la grève. «*On en avait parlé entre nous*», révèle le Dr de Lustrac. La ministre a déminé le terrain avant même qu'une décision soit prise. Hier, les syndicats d'urgentistes ont levé leur préavis.

Au Samu, marre de se faire raccrocher au nez

Une cinquantaine d'appels à 15 heures. C'est trois fois plus qu'un jour ordinaire, et la tension se fait palpable. Le gros des appels, c'était le matin. Dans l'après-midi, «*ils sont énervés, parce qu'ils n'ont toujours pas pu joindre un médecin*», traduit Jean-Marc de Lustrac, dans la salle de régulation du centre 15. Les urgentistes, les régulateurs sont sur les dents. «*On avait anticipé. Un permanentier de plus pour les jours fériés, un régulateur supplémentaire sur les gardes des médecins généralistes*».

15h15. Le casque sur les oreilles, le Dr Lydie N'Guyen rappelle le patient qui vient de lui raccrocher sèchement au nez. «*On a juste le temps de les inciter à appeler leur médecin, pas celui de leur dire de rappeler s'ils ne trouvent personne*», regrette-t-elle. Elle vient de se faire traiter d'«*incapable*». Son collègue vient d'essuyer des reproches sur l'air de: «*vous nous laissez crever*»... Un patient qui n'a même pas pris la peine d'appe-



Au Samu, les régulateurs jouent les tampons, les patients sont excédés.

ler son généraliste. «*Il était pratiquement sûr qu'il était en grève*», se désole de régulateur.

Au coup par coup

Alors, le Samu gère au coup par coup. «*On a pris la liste des quatre-vingts médecins qui sont de garde de 20h à minuit et on tente*

en fonction de l'origine des appels», explique le Dr de Lustrac. Le pire est à venir. Au bout du fil, un homme s'énerve parce que son médecin ne sera là qu'à 17 heures et qu'il a mal à la jambe... depuis dix jours. La toubib du 15 prend sur elle. Une histoire d'occlusion. C'est le troisième appel. Dans le doute, elle envoie une ambulance.

«*Je ne peux pas le palper à distance. S'il y a un problème, c'est ma responsabilité*». Faire le tri, conserver son sang-froid quand les patients sont à cran. C'est l'habitude des coups de bourre. «*Mais plus la journée avance, plus cela risque de poser problème*», redoute Jean-Marc de Lustrac. La journée avance et les patients rappellent, plusieurs fois. «*À 20 heures, les médecins de garde risquent d'avoir tous les appels d'un coup, qui vont venir s'ajouter au service normal. Avec la nuit, l'angoisse redouble souvent. Et si ça coïncide, la solution ultime, c'est les urgences.*»

Pas pour n'importe quoi. Le risque, c'est de voir les malades insatisfaits venir encombrer le service. Ce qui risquerait de poser problème. «*Il y a un médecin à l'accueil, qui fait le tri. Ils ne seront pas non plus admis si ce n'est pas une urgence*».

Devant son écran, le régulateur raccroche, dépité. «*Les gens sont excédés. On se fait massacrer*».

J.-F. B.

L'image



La chasse aux voitures ventouses

Dix-neuf voitures ventouses recensées à Crouin. Six dégagées hier. A l'initiative de la police nationale, des véhicules immobiles depuis sept jours, voire abandonnés, ont fini sur la remorque du dépanneur Adas. Direction la fourrière. Ils avaient été identifiés et marqué au sol à la bombe verte. Message subliminal aux propriétaires: ils avaient intérêt à les déplacer au plus vite. Cette opération dans ce quartier de Cognac n'est pas liée au regain de violence constaté ces derniers jours, assure la police - 15 voitures incendiées à Crouin, lire CL d'hier et de lundi -. La preuve, la chasse se poursuit aujourd'hui à La Chaudronne et dans le secteur du Breuil (Photo S. U.)

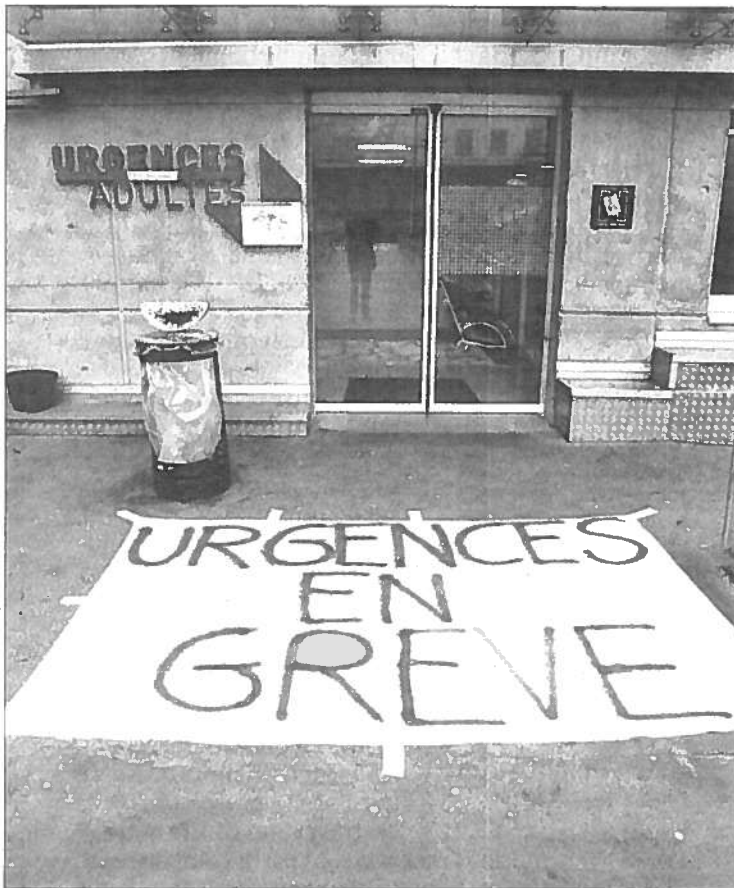
« Accord historique » trouvé entre les urgentistes et le gouvernement

SANTÉ La grève aux urgences a pris fin hier. Le temps de travail des urgentistes sera limité à 48 heures

« Nous avons décidé de lever le préavis de grève à partir d'aujourd'hui. » Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes de France (Amuf), a annoncé hier matin la fin du mouvement de grève commencé la veille, dont son syndicat était à l'origine.

Une décision consécutive à de nouvelles propositions que la ministre de la Santé, Marisol Touraine, a mises sur la table lundi. Selon les urgentistes, la ministre a fait droit à leur revendication de limiter à 48 heures (conformément au droit européen), au lieu de 60 actuellement, le temps de travail hebdomadaire et de rémunérer en heures supplémentaires de la 39^e heure à la 48^e. La majoration des heures supplémentaires sera négociée « dès le mois de janvier », selon l'Amuf.

« Même si on n'a pas tout obtenu, il nous semble que la reconnaissance du plancher de 39 heures et le déclenchement des heures supplémentaires à partir de ce plancher constituent un accord historique. Nous n'avons pas eu de progrès social depuis quatorze ans », a déclaré Patrick Pelloux.



La Fédération hospitalière de France dénonce un accord qui va coûter 90 millions d'euros aux hôpitaux. PH. OLIVIER ARANDEL / « LE PARISIEN »

Les libéraux s'y mettent

Mais l'accord a rencontré une vive opposition de la Fédération hospitalière de France, dont le président, Frédéric Valletoux, a reproché au

gouvernement d'avoir « lâché [...] des mesures catégorielles », dénonçant une facture de « 90 millions d'euros à rapporter aux 400 millions d'euros de déficit de l'hôpital ». Cela, a-t-il estimé, pour calmer le jeu, alors que « le paysage de la santé est

sens dessus dessous ». De fait, si la grève des urgentistes, assignés en cas de besoin, n'a pas posé trop de problèmes, l'entrée en grève des médecins libéraux s'annonce comme une tout autre affaire (lire ci-dessous). Déjà fortement sollicités pendant les fêtes, les services d'urgence risquent de l'être d'autant plus. Or les temps d'attente peuvent déjà y être longs : de « 3 h 48 [...] en moyenne » dans les hôpitaux parisiens, a rappelé hier le directeur général de l'AP-HP, Martin Hirsch.

Les généralistes sont appelés à fermer leurs cabinets jusqu'au 31 décembre et à faire la grève des gardes

par les syndicats MG France, la Fédération des médecins de France et le Syndicat des médecins libéraux. La puissante Confédération des syndicats médicaux français (CSMF, généralistes et spécialistes) appelle, elle, à démarrer le 24, jusqu'au 31, période où sont attendues des épidémies de grippe et de gastro-entérite.

Dans le collimateur des médecins, certains points du projet de loi santé, comme la délégation de la vaccination aux pharmaciens, le pouvoir accru des agences régionales de santé ou la généralisation du tiers payant d'ici à 2017 (dispense d'avance de frais).

Les généralistes à leur tour en grève

■ Les généralistes seront-ils nombreux à faire grève ces prochains jours ? Difficile à dire. Peu de médecins sont syndiqués. Et s'ils affichent une unité rare sur le principe de cette grève contre le projet Touraine (lire ci-dessus), les syndicats divergent quant aux dates.

Le syndicat MG France a appelé les généralistes libéraux à fermer leur cabinet dès hier, le 23 décembre. D'autres syndicats (CSMF, SML et FMF) invitent les médecins à cesser leur activité à partir de ce mercredi, « à la date de leur choix durant une période allant du 24 au 31 décembre ».

Le fait que cette semaine coïncide avec les vacances a fait débat lors d'une assemblée générale, organisée par les syndicats de médecins mercredi dernier à Bordeaux. « C'est une aberration ! L'impact de la grève sera illisible. Beaucoup de gens diront que nous étions en vacances », ont pro-

testé plusieurs participants, inquiets d'entendre parler de « grève Courchevel ». « C'est une période où les médecins travaillent beaucoup, où il y a des épidémies, et où ils sont particulièrement indispensables car les hôpitaux sont en sous-effectifs : c'est pour cette raison que nous avons fait ce choix », ont répondu des représentants syndicaux.

« SUIVI DIFFICILE À ESTIMER »

« Ce qui se passe actuellement n'est pas banal pour nous : faire grève, avec des syndicats unis alors qu'ils se chamaillent toujours... Du coup, la situation est confuse. Mais notre objectif est justement de mettre le bazar au maximum pour que les gens comprennent la gravité de cette loi », explique un généraliste bordelais.

Les médecins grévistes apposeront un autocollant « Non à la loi de santé » sur la plaque de leur cabinet. Sur le message de leur répondeur, ils

renverront les patients vers le 15. SOS Médecins devrait se joindre les 29 et 30 décembre à ce mouvement dont même les autorités ont du mal à anticiper l'envergure.

« Concrètement, il est compliqué de dire si cette grève est suivie, en ce premier jour, reconnaissait-on hier à l'agence régionale de santé (ARS). Il n'y a pas de comptage, les médecins libéraux n'ont pas à se déclarer grévistes, le mouvement se fait cabinet par cabinet. »

Dans ce flou, pour garantir la permanence des soins, les préfetures ont lancé, à la demande de l'ARS, des réquisitions « à spectre large » : dans plusieurs départements de la région, comme la Gironde ou les Pyrénées-Atlantiques, tous les médecins inscrits au tableau de garde ont été réquisitionnés pour une période allant du 24 au soir jusqu'au 31 décembre au soir.

J. ROUSSET

Inverser la courbe ?

PESTICIDES Le député Potier a remis hier à Manuel Valls un rapport qui redéfinit l'objectif : -25 % dans cinq ans et -50 % dans dix ans

Député PS de Meurthe-et-Moselle, Dominique Potier a remis hier à Manuel Valls un rapport d'évaluation et de révision du plan Écophyto. Lancé en 2008 dans la foulée du Grenelle de l'environnement, celui-ci programmait une baisse de moitié de l'usage des pesticides d'ici à 2018. C'est, d'ores et déjà, un échec. Entre 2009 et 2013, l'utilisation d'intrants chimiques dans l'agriculture reste en hausse de 5 % en moyenne. Pis, 2013 a marqué un bond de 9,2 %.

« **Sud Ouest** ». L'utilisation accrue des pesticides depuis 2009 n'est-elle pas en contradiction avec l'évolution de la société ?

Dominique Potier. L'événement majeur depuis Écophyto, c'est l'expertise collective de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) sur les effets de ces produits. On est passé d'une intuition à une quasi-certitude sur l'impact sanitaire des pollutions « à bas bruit », celles que provoquent les petites doses. C'est une révolution dans l'approche. J'étais, il y a quelques semaines encore, à la conférence environnementale. À la table ronde « Environnement et santé », les spécialistes ont souligné la nécessité d'une vigilance maximale.



Dominique Potier. PHOTO J.-C. V./AFP

« **J'ai noté une réelle prise de conscience de la profession sur ce problème au fil de mes contacts et de mes visites de terrain** »

Dans ce contexte, comment expliquer la hausse persistante de leur utilisation en agriculture ?

Sur la dernière période, la météo a été défavorable, d'où un recours plus important aux intrants. Notons aussi qu'il y a eu une période de forte hausse des cours des céréales. Quand les prix sont élevés, les agriculteurs ont tendance à aller chercher les derniers quintaux. Si les prix avaient été faibles, ils auraient regardé de près le coût des intrants.

La FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) ne fait pas mystère de son opposition aux contraintes environnementales. Le problème ne vient-il pas également de là ?

Je n'ai pas de commentaires à faire sur le positionnement de la FNSEA. En revanche, je peux vous dire que j'ai noté une réelle prise de conscience de la profession sur ce problème au fil de mes contacts et de mes visites de terrain. C'est particulièrement vrai chez les jeunes agriculteurs. D'abord pour des raisons de santé, car les plus exposés aux risques sanitaires sont les travailleurs de la terre. Ensuite pour des questions d'image, avec des professionnels qui ne supportent plus d'être considérés comme des pollueurs. Et

enfin pour des raisons commerciales. De plus en plus d'acheteurs de produits agricoles exigent le respect de normes environnementales élevées. Parfois, les pratiques de l'agro-alimentaire sont plus incitatives au changement de pratiques que la réglementation.

Vous prônez une redéfinition de l'objectif, soit -25 % des usages d'ici à cinq ans, et une diminution de moitié à l'horizon 2025.

Par quels moyens ?

Le milieu agricole y est prêt. Mais il n'avait pas forcément le savoir-faire pour appliquer le plan Écophyto, et surtout pas d'intérêt économique au changement. Ce point est crucial. On peut parvenir à une première réduction par le bon usage des pesticides. Leur gaspillage, c'est de l'argent gaspillé dans les exploitations. Atteindre l'objectif des -50 % nécessite un saut qualitatif autrement important, qui passera notamment par la diversification des cultures. J'y crois.

La viticulture est un bastion des pesticides. Votre analyse ?

La vigne et l'arboriculture, c'est 5 % de la surface agricole utile du pays et plus de 20 % des pesticides utilisés. On voit monter une préoccupation des professionnels en réponse aux

demandes des consommateurs. Les avancées peuvent être formidables grâce au renouvellement et à l'utilisation précise d'un matériel performant.

Les pesticides seront interdits à partir de 2020 pour des usages non agricoles. Anecdotique ?

Non, ces mesures ont une portée éducative, qu'il s'agisse des espaces verts ou des jardins privés. On parle de 5 % des pesticides utilisés dans le pays, mais 5 % qui concernent 100 % de la population.

Recueilli par Jean-Denis Renard

Une « boîte à livres » pour meubler l'attente

TEXTE LIBRE

Des élèves de la classe packaging du lycée Louis-Delage ont imaginé une « boîte à livres » pour l'association

DIDIER FAUCARD

d.faucard@sudouest.fr

En ces temps de morosité un peu générale et d'inquiétude face à des faits divers violents, voilà sans doute l'histoire sympa de cette fin d'année.

Une histoire née d'un constat et d'une volonté de l'association le Texte libre. « L'une des missions qui nous animent est de promouvoir le livre de qualité pour la jeunesse. Or, nous avons constaté que dans les différents lieux où il y a des salles d'attente (médecins, services sociaux et administratifs), on ne trouve justement pas cette littérature jeunesse de qualité », explique Gilles Chapacou, membre du Texte libre.

Ainsi est née l'idée de mettre en place en ces lieux, des « boîtes à livres », des présentoirs, « contenant une vingtaine de livres – ainsi que des marque-pages – destinés aux enfants de 3 à 12 ans. Des livres à consulter uniquement sur place », poursuit Gilles Chapacou.

Pour mener à bien cette initiative, l'association a contacté une trentaine de professionnels de la ville



Gilles Chapacou et Jérôme Fruchard, en compagnie des trois concepteurs : Sophie Cesbron, Alexandre Baudet et Florian Biteau. PHOTO D. F.

« et nous avons eu une vingtaine de retours. Nous allons signer des conventions d'un an avec les responsables des lieux et nous ferons le point au bout de ce temps. Les livres proposés seront neufs et renouvelés

tous les deux mois. La mise en place devrait avoir lieu début janvier ».

Exercice grandeur nature

Si l'association avait une idée assez précise de ce qu'elle voulait faire, elle

n'avait pas forcément les compétences pour créer les présentoirs. Elle s'est donc tournée vers un partenaire pouvant avoir ce savoir-faire, la classe packaging du lycée Louis-

Delage. « Tout en faisant attention à ne pas entrer en concurrence avec les professionnels, c'est notre rôle de service public d'aider les associations et les toutes petites entreprises », confie Jérôme Fruchard, le responsable de cette formation.

Un bon exercice grandeur nature pour les étudiants qui, dès la rentrée de septembre, se sont mis à plancher sur le projet, par petits groupes, à partir d'un cahier des charges fourni par Le Texte libre. À savoir, un présentoir en carton, « avec une présentation à la fois pratique et attractive. Il fallait aussi que le nom du Texte libre apparaisse », précise Gilles Chapacou.

Quatre projets différents sont ainsi entrés en concurrence et ont vu le jour. « L'intéressant, dans cette formation de packaging, est que les élèves viennent d'horizons différents : design, graphisme et amènent

donc des idées qui le sont aussi », souligne Jérôme Fruchard (1).

Au mois de novembre, Le Texte Libre a examiné les propositions des élèves et a décidé de retenir, « après quelques modifications à la marge », le projet présenté par Sophie Cesbron, Alexandre Baudet et Florian Biteau. « C'est vraiment l'illustration de ce dont je parlais. Alexandre a un BTS communication et industries graphiques, Sophie un DUT en technique de commercialisation et Florian un BTS design de communication espace et volume », remarque Jérôme Fruchard.

Petit monstre

Les trois jeunes gens ont associé leurs talents pour créer ce présentoir qui a pris l'allure de la gueule d'un (gentil) petit monstre. « En fait, nous avons d'abord trouvé la phrase : "Les livres, je les dévore" et

c'est à partir de là que nous avons eu l'idée de la gueule du monstre, après nous avons réalisé plusieurs prototypes. Nous avons pas mal travaillé le graphisme pour que ce soit assez visuel et en même temps, il fallait rendre le présentoir assez solide puisqu'il allait être manipulé par des enfants », expliquent-ils.

Une vingtaine de « boîtes à livres » ont donc été fabriquées (pour un coût d'une dizaine d'euros chacune) et attendent à présent d'être mises en place. Elles devraient, à l'avenir, faire le bonheur des petits lecteurs cognaçais, et pas seulement. « Certains livres pour la jeunesse peuvent aussi être intéressants pour les adultes », sourit Gilles Chapacou.

(1) La formation supérieure de packaging se déroule sur une année et accueille des étudiants titulaires d'un diplôme Bac +2, BTS ou DUT.